



Séminaire d'études au Pérou
Les bases d'une observation sensible
Rencontre sensible avec la plante
Du 15 au 28 mars 2019

Fiche d'inscription

Coordonnées

NOM et Prénom :

Profession :

Adresse postale :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Date de naissance : .../.../.....

Formalités administratives et sanitaires, sécurité

- Passeport en cours de validité et valable 6 mois après le retour.
- Vaccination contre la fièvre jaune, hépatite A et B, thyphoïde conseillées, traitement antipaludéen préventif recommandé en Amazonie.
- **Une assurance individuelle rapatriement, frais de secours et frais médicaux est obligatoire** (avec votre carte bancaire lors de l'achat du billet d'avion ou auprès de votre assureur habituel).

Nous vous recommandons de consulter le site du ministère des affaires étrangères/ conseils aux voyageurs :
www.diplomatie.gouv.fr

Conditions de participation : Ce séminaire est destiné aux soignants et à toute personne intéressée par le sujet et prête à supporter les conditions météorologiques de l'Amazonie (humide) .

Le programme du séminaire débute le dimanche 15 mars à 11h30 à Tarapoto et se termine le samedi 28 mars après le petit déjeuner à Tarapoto

Le participant doit s'assurer que sa condition physique est adaptée au séminaire envisagé et qu'il est en règle avec les formalités administratives du pays concerné.

En cas de désistement , les sommes engagées seront restituées déduction faite de:

- A plus de 90 jours du début du séminaire : Forfait de 150 euros
- De 90 à 61 jours du début du séminaire 30 % du prix total du séminaire
- De 60 à 31 jours du début du séminaire 50 % du prix total du séminaire
- De 30 à 15 jours du début du séminaire 75 % du prix total du séminaire
- De 14 à 0 jours du début du séminaire 100 % du prix total du séminaire.

Pour l'aérien les conditions d'annulations seront celles de la compagnie aérienne que vous aurez choisie

Pour faciliter, les conditions d'animations seront celles de la compagnie aérienne que vous aurez choisie .

Jean Patrick Costa pharmacien, anthropologue, Jean Michel Florin, botaniste et Nathalie Leconte, médecin accompagneront le séminaire et apporteront leurs compétences en tant que formateurs/facilitateurs en anthropologie, botanique et biodynamie

Une assurance individuelle rapatriement, frais de secours et frais médicaux est obligatoire. Une copie devra nous être transmise au plus tard 3 semaines avant le départ .

Coût global : 2350 euros sans l'aérien , déductibles en frais professionnels

Le Prix comprend l'hébergement en chambre double en pension complète, les transferts, le programme de travail.

Ne comprend pas le transport aérien, les boissons et dépenses personnelles.

Paiement par chèques à l'inscription, **à l'ordre de l'association Corps et Rivages**

Un chèque d'un montant de 400 euros encaissable à l'inscription

Un chèque d'un montant de 950 euros encaissable le 14/12/2019

Un chèque d'un montant de 1000 euros encaissable 14/02/2020

à envoyer par courrier à **Nathalie Leconte, 16 rue du Parc 11120 Saint Nazaire d'Aude**

Vous pouvez envoyer le bulletin de participation par mail à nathalie-leconte@wanadoo.fr et les chèques par courrier.

Processus de validation de votre participation :

Votre inscription, pour être prise en compte doit être accompagnée :

- Du bulletin d'inscription rempli et signé
- Des 3 chèques de règlement tels que décrits ci-dessus

Votre inscription fera l'objet d'une confirmation par mail vous indiquant la bonne réception des documents. Merci de joindre également la photocopie de votre passeport s'il est en cours de validité jusqu'à 6 mois après le retour du voyage. Sinon, pensez à le renouveler et nous envoyer la photocopie dès que possible.

Besoin de plus d'informations ? Contactez-nous par email à : nathalie-leconte@wanadoo.fr

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des conditions de participation et souhaite m'inscrire au séminaire « Les bases d'une observation sensible, approche sensible de la plante » du 15/03 au 28/03/2020 en Amazonie péruvienne.

J'atteste avoir pris connaissance du caractère obligatoire d'une assurance personnelle rapatriement , frais de secours, frais médicaux.

Date et Signature précédées de « Bon pour accord ».